

**AMBASSADE DE FRANCE EN AUSTRALIE
SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL**

BREVES OCEANIE-PACIFIQUE DU 15 MAI AU 31 MAI 2018

AUSTRALIE

Feu vert du Conseil de l'Union européenne pour l'ouverture de négociations commerciales avec l'Australie. Le Conseil affaires étrangères, rassemblant les ministres des Affaires Etrangères des 28 Etats membres de l'UE, a autorisé le 22 mai la Commission européenne à ouvrir des négociations commerciales avec l'Australie et a adopté des directives pour chacun des cycles de négociation. La Commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, procédera au lancement officiel de la négociation à la mi-juin à Canberra, avant un premier cycle de négociations début juillet à Bruxelles. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Australie vise essentiellement à supprimer au maximum les droits de douane sur les biens, à faire converger les régimes de protection de la propriété intellectuelle (notamment dans le secteur pharmaceutique) et à améliorer les échanges de services et l'accès aux marchés publics. Les exportateurs européens d'équipement automobile, de machines, de produits chimiques, de produits agroalimentaires (notamment si l'UE obtient la reconnaissance du régime européen des indications géographiques) et de services sont susceptibles de tirer le meilleur profit de cet accord. Le mandat agréé souligne les points les plus sensibles en matière agricole (ex. bœuf, sucre, céréales), n'envisageant pas de libéralisation totale du commerce de ces produits. *Sources* : [AFR](#), [Prime Minister](#), [European Council](#), [Commission européenne](#)

Léger rebond du chômage en avril. Le taux de chômage a augmenté en avril pour atteindre son niveau le plus élevé sur les neuf derniers mois, malgré un rebond dans la création d'emplois (+22 600), après deux mois de baisse (-8 100). Le taux de chômage est ainsi passé de 5,5% en mars à 5,6% en avril, marquant un ralentissement de la dynamique de croissance sur le marché du travail depuis novembre 2017, mois durant lequel le taux de chômage est tombé à 5,4%, alors son niveau le plus bas en quatre ans et demi. Cette hausse s'explique néanmoins en partie par une nouvelle hausse du taux d'activité (65,6%, +0,1 pt sur un mois et +0,5 pt sur un an) et plus généralement une croissance de la population active toujours dynamique. La situation du marché du travail reste différente selon les Etats fédérés. Seuls les deux plus grands Etats, Nouvelle-Galles du Sud et Victoria, ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne (5,0% et 5,3% respectivement). Les deux Etats traditionnellement plus frappés par le chômage et moins dynamiques, l'Australie méridionale et la Tasmanie, sont dans la moyenne (5,9% et 6,0%), tandis que les deux grands Etats miniers, Australie occidentale et Queensland continuent à être les plus affectés (6,5% chacun). *Sources* : [AFR](#), [The Australian](#), [ABS](#)

Les compagnies d'électricité dans la ligne de mire de la Commission australienne de la concurrence et de la consommation. Le Président de l'*Australian Competition and Consumer Commission* (ACCC), Rod Sims, a menacé de renforcer les sanctions à l'encontre des fournisseurs d'électricité aux particuliers faisant croire à leurs clients qu'ils bénéficient de remises importantes, si ces remises ne sont accordées qu'après avoir augmenté le montant de leurs tarifications de base ou de leurs offres de service. Les prix de l'électricité en Australie restent particulièrement élevés, malgré l'annonce récente par l'ACCC d'un durcissement des

règles encadrant cette industrie. L'ACCC appelle ainsi à plus de transparence dans les contrats d'électricité afin de veiller à la bonne information des consommateurs et entreprises. *Sources* : [AFR](#), [The Australian](#)

NOUVELLE-ZELANDE

Présentation du premier budget du gouvernement de Jacinda Ardern. Le ministre des finances, Grant Robertson, a présenté le 17 mai le Budget 2018-19, bâti sur l'hypothèse du maintien d'une croissance dynamique, malgré un ralentissement à 2,8% en 2018 (contre 3,3% en 2017). L'anticipation de poursuite de la baisse du chômage (4,5%, soit -0,3% pt en 2018) et de forte accélération de la croissance des salaires (+3,2% en 2018) permettent au gouvernement d'envisager une forte hausse du pouvoir d'achat de la population (qui serait renforcée par le ralentissement de la hausse des prix de l'immobilier) et ainsi une hausse des prévisions de recettes (+NZ\$3,9 Mds en 2018). La présentation du Budget s'est concentrée sur l'accroissement des dépenses correspondant aux priorités affichées du gouvernement, qui indique vouloir corriger un financement insuffisant des principaux services publics. La santé apparaît comme le principal bénéficiaire de ce budget avec NZ\$3,2 Mds de crédits de fonctionnement et NZ\$850 M d'investissements, suivie par l'éducation et la justice, ainsi que la lutte contre la pauvreté des enfants et le logement. Les alliés du parti travailliste au sein de la coalition obtiennent également le financement de leurs priorités, dont la mise en place d'un fonds de NZ\$1 Mds pour le développement des zones régionales et une hausse de +NZ\$714 M du budget de l'aide publique au développement sur 4 ans, deux priorités portées par le parti *New Zealand First*. Le Budget acte également la création d'un Fonds pour l'Investissement Vert visant à stimuler NZ\$1 Md d'investissements dans les technologies propres et les industries faiblement émettrices de CO₂, priorité portée par les Verts. A ces mesures s'ajoutent la mise en place d'un crédit d'impôt de 12,5% sur les dépenses de R&D (NZ\$1 Mds) et des dépenses d'investissement dans les infrastructures supplémentaires (ex. Auckland City Rail). Cette hausse rapide des dépenses décale de deux ans l'objectif de désendettement du pays (cible d'une dette nette de 20% d'ici 2012/22), tout en maintenant le taux d'endettement net à un niveau peu élevé en comparaison internationale. *Sources* : [Govt](#), [Treasury](#)

Feu vert du Conseil de l'UE pour l'ouverture des négociations commerciales avec la Nouvelle-Zélande. Le Conseil des affaires étrangères a également autorisé le 22 mai l'ouverture de négociations commerciales entre l'UE et la Nouvelle-Zélande. La Commissaire européenne au commerce se rendra mi-juin à Wellington pour ouvrir la négociation au niveau politique, avant le lancement du premier cycle de négociation au niveau technique début juillet à Bruxelles. Similairement à l'accord australien, l'accord néo-zélandais doit permettre de renforcer les échanges commerciaux en supprimant les droits de douane sur les biens et en facilitant l'accès aux marchés des services, tout en prenant en compte la vulnérabilité de certains pans de l'agriculture européenne aux exportations néo-zélandaises, notamment de lait. Le Ministre du Commerce néo-zélandais, David Parker, s'est félicité de l'adoption du mandat de négociation. Il considère qu'un ALE pourrait permettre une hausse de 10 à 22% des volumes d'échanges bilatéraux et une hausse à terme de NZ\$1 à 2 Mds du PIB néo-zélandais. La Nouvelle-Zélande étant principalement exportatrice de produits agricoles, les questions liées au rehaussement des quotas d'exportations agricoles vers l'UE et à la reconnaissance du système européen des IG apparaissent comme particulièrement sensibles. *Sources* : [Radio NZ](#), [Beehive.govt](#), [European Council](#), [Commission européenne](#)

PACIFIQUE

Critiques sur les délais de versement des redevances liées au projet PNG LNG aux propriétaires fonciers en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Plus grand investissement privé de l'histoire du pays, le projet PNG LNG, mené par Exxon Mobil (33,2% du projet) avec cinq autres partenaires, dont Oil Search (29%), Kumul Petroleum (16,8%), Santos (13,5%), JX Nippon (4,7%) et MRDC (2,8%), représente aujourd'hui le principal vecteur de la croissance économique en Papouasie-Nouvelle-Guinée et une source indispensable de devises,. Pour autant, le projet est critiqué concernant le retard des retombées économiques pour les propriétaires fonciers, quatre ans après l'entrée en production du projet. Le Gouverneur de la Province du Golfe, Chris Haiveta, s'est notamment fait le relais d'un mécontentement croissant au sein de la population et plus particulièrement des propriétaires fonciers qui attendent aujourd'hui encore la redistribution par le gouvernement des redevances dues par Exxon Mobil et ses partenaires dans le cadre de ce projet, indiquant que USD240 M de redevances restaient dues pour les quatre premières années d'opération. De leur côté, Exxon Mobil et ses partenaires ont réaffirmé leur engagement à verser ces redevances, soulignant les récents progrès enregistrés avec le Gouvernement afin d'en identifier les bénéficiaires effectifs. *Sources* : [RNZ](#), [Oil Search](#), [Radio NZ](#)